

Le télétravail au Luxembourg «doit rester marginal»

LUXEMBOURG - Jean-Jacques Rommes et Michel-Édouard Ruben estiment dans un livre que le recours au télétravail ne devra plus être massif, après la crise du Covid.

par

Olivier Loyens



Une trop grande diffusion du télétravail constituerait une «épée de Damoclès» sur la tête des travailleurs qualifiés.
Stocksnap

Le télétravail, massivement utilisé depuis le début de la crise, devra redevenir marginal. C'est la thèse que défendent Jean-Jacques Rommes, secrétaire général de la Section des sciences morales et politiques de l'Institut grand-ducal et Michel-Édouard Ruben, économiste au sein de la Fondation Idea, dans leur livre «Le temps des crises». «Au delà de briser la fonction de créateur de lien social et de précariser ceux dont l'emploi est directement lié à la présence des employés dans les bureaux, une trop grande diffusion du télétravail constituerait une épée de Damoclès, sur la tête du Luxembourg et sur celle des travailleurs qualifiés», écrivent-ils.

Le juriste de formation et l'économiste citent un ensemble de risques «évidents», comme de moindres dépenses des frontaliers et des touristes d'affaires dans les entreprises du pays, des pertes de recettes fiscales (TVA, accises, voire impôts sur le revenu et cotisations sociales), de «sérieuses difficultés» pour les entreprises qui gèrent, louent ou construisent de l'immobilier de bureau, ou encore un risque accru de cyberattaque contre la place financière via le domicile des télétravailleurs.

Remplacés par des «télé migrants»?

En outre, Jean-Jacques Rommes et Michel-Édouard Ruben mettent en avant des risques «plus insidieux - et souvent passés sous silence». «Sachant qu'un emploi qui peut se pratiquer en télétravail est très souvent un emploi délocalisable et que les emplois qualifiés sont en principe plus délocalisables que les emplois non qualifiés, elles devraient en toute logique, mettre en concurrence les travailleurs qualifiés au niveau mondial et recourir à des "télé migrants"», estiment-ils.

De plus, les inégalités d'accès au logement deviendraient un facteur «encore plus discriminant» à l'embauche, dans la mesure où les entreprises préféreraient engager une personne disposant de l'espace nécessaire pour télétravailler au calme chez lui plutôt qu'un autre qui vit en colocation, pensent les auteurs. Enfin, le fait d'avoir des salariés moins souvent réunis pourrait avoir à long terme une influence négative sur la culture et la capacité d'innovation des entreprises luxembourgeoises.

Jean-Jacques Rommes et Michel-Édouard Ruben rappellent dans le même temps que le télétravail permet de réduire le trafic sur les routes, une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou encore une réduction de coûts - immobiliers et énergétiques - pour les entreprises.

<i>«Le temps des crises», de Jean-Jacques Rommes et Michel-Edouard Ruben. Il est possible de le commander à cette adresse, samuel.ruben@outlook.fr, au prix de 20 euros. </i>

Penser les crises

Jean-Jacques Rommes et Michel-Edouard Ruben mettent aussi en avant les «urgences en série» que les nouvelles générations vont devoir affronter à l'avenir: urgence climatique, futures flambées pandémiques, déboires énergétiques, furie numérique ou encore vulnérabilité technologique. Les auteurs appellent à ce titre à une «réorganisation du village global».